

Inscription Doctorat

Par **moko**, le **30/03/2009** à **19:01**

Bonjour à tous,

Pourriez-vous m'ôter d'un petit doute s'il vous plait ? Je souhaiterais savoir s'il est possible de s'inscrire en doctorat que l'on soit indifféremment diplômé d'un Master 2 recherche ou d'un Master 2 Professionnel.

Et par la même occasion, si quelqu'un connaît (succinctement) les modalités d'inscription à Assas.

Je vous remercie par avance pour vos réponses. twink: not found or type unknown
Cordialement.

Par **mathou**, le **30/03/2009** à **20:23**

Salut twink: not found or type unknown

Normalement tu peux t'inscrire en doctorat du moment que tu as un projet et un directeur de thèse (sauf si tu passes le concours pour les allocations fléchées et que le résultat dépend du concours). Mais la réforme en cours imposera à tout doctorant d'être financé pour se lancer dans une thèse... donc si tu n'as pas d'allocation de recherche ou un emploi, ça ne sera [i:ybw6s486]a priori[/i:ybw6s486] plus possible. Pour l'instant c'est encore sous forme de réforme.

En revanche j'ignore les modalités d'inscription à Assas, essaie de consulter directement leur site internet ou de téléphoner à leur secrétariat.

Par **moko**, le **30/03/2009** à **23:10**

Salut Mathilde,

Je te remercie pour ta réponse. Je vais jeter un oeil au cas où sur cette réforme si jamais elle est adoptée d'ici la fin de l'année..

twink: not found or type unknown

Par **mathou**, le **30/03/2009** à **23:52**

D'après les doctorants avec qui j'ai discuté jeudi dernier lors de la journée des filières, on aurait encore un an de sursis. J'ai mis un post dessus pour tenir à jour :

<http://juristudiant.com/forum/viewtopic.php?t=8583>